

## 17. Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Pendant la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu 11 séances, adopté 5 résolutions et publié 2 déclarations de son président au titre de la question intitulée « Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies » (S/2016/53). On trouvera dans le tableau ci-après de plus amples informations sur les séances, notamment sur les participants, les intervenants et les décisions. Le Secrétaire général et son Représentant spécial pour la Colombie et Chef de la Mission des Nations Unies en Colombie ont présenté au Conseil un exposé sur l'état de l'application de l'accord de dépôt des armes qu'avaient conclu le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) et sur les travaux de la Mission des Nations Unies en Colombie et de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie<sup>210</sup>. Par ailleurs, les représentants des membres du Conseil ont effectué une mission en Colombie du 3 au 5 mai 2017<sup>211</sup>.

Le 25 janvier 2016, le Conseil a créé la Mission des Nations Unies en Colombie pour surveiller et vérifier l'application des dispositions relatives au cessez-le-feu et à la cessation des hostilités de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, lequel a été signé par les parties le 24 août 2016<sup>212</sup>. Prenant acte de la demande de soutien adressée par le Gouvernement colombien à l'Organisation des Nations Unies concernant la mise en œuvre de l'Accord, les membres du Conseil et la Colombie ont souligné le rôle essentiel que le Conseil

avait ici à jouer en matière de prévention et de règlement des conflits<sup>213</sup>.

Par la suite, les débats du Conseil ont porté sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées par les parties dans la mise en œuvre de l'Accord, qu'il s'agisse du processus de dépôt des armes ou de questions telles que la réconciliation et la justice transitionnelle<sup>214</sup>. À la suite du référendum national tenu en Colombie le 2 octobre 2016, qui a vu les électeurs rejeter l'Accord, plusieurs membres du Conseil ont exprimé leur appui à la conclusion d'un nouvel accord entre les parties<sup>215</sup>. Le 26 octobre 2016, le Secrétaire général a adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité, dans laquelle il a fait des recommandations à la Mission des Nations Unies en Colombie à la suite du référendum du 2 octobre<sup>216</sup>. Le 31 octobre 2016, le Président du Conseil de sécurité a répondu par une lettre dans laquelle il a pris acte de ces recommandations et noté que la Mission était autorisée, conformément aux résolutions pertinentes, à assurer la vérification du protocole de cessez-le-feu signé le 13 octobre<sup>217</sup>.

À l'issue de sa mission en Colombie, en mai 2017, le Conseil a salué les efforts faits par les parties pour appliquer pleinement l'Accord et rappelé son attachement sans réserve au processus de paix ainsi que sa détermination à continuer de jouer un rôle actif et constructif dans ce processus dans les mois qui suivraient<sup>218</sup>. Le 10 juillet 2017, le Conseil s'est félicité de l'achèvement du processus de dépôt des armes par les FARC-EP le 27 juin, sous la surveillance de la Mission des Nations Unies en Colombie. Il a également mis en place la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qu'il a chargée d'appuyer l'application des dispositions de l'Accord modifié signé par les parties, qui portait sur la réintégration des membres des FARC-EP dans la vie politique, économique et sociale et sur les garanties de sécurité

<sup>210</sup> Pour plus d'informations sur les mandats de la Mission des Nations Unies en Colombie et de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, voir la section II (Missions politiques spéciales) de la dixième partie.

<sup>211</sup> Pour plus d'informations sur la mission du Conseil en Colombie, voir la section 36 (Mission du Conseil de sécurité) de la première partie et la section II. A. de la sixième partie.

<sup>212</sup> Résolution 2261 (2016), par. 1 à 3. Voir aussi résolution 2307 (2016), premier alinéa et par. 1.

<sup>213</sup> S/PV.7609, p. 2 (Royaume-Uni), p. 5 (États-Unis), p. 7 (Espagne), p. 8 (Ukraine) et p. 10 et 11 (Colombie).

<sup>214</sup> Voir S/PV.7768, S/PV.7859 et S/PV.7916.

<sup>215</sup> S/PV.7859, p. 4 et 5 (Ukraine), p. 5 (Uruguay) et p. 6 (État plurinational de Bolivie) ; S/PV.7916, p. 9 (Japon).

<sup>216</sup> S/2016/902.

<sup>217</sup> S/2016/923.

<sup>218</sup> S/PRST/2017/6.

personnelle et collective<sup>219</sup>. Le 5 octobre 2017, le Conseil s'est félicité de la signature, le 4 septembre, d'un autre accord de cessez-le-feu, conclu cette fois-ci entre le Gouvernement colombien et l'Armée de

libération nationale, et a décidé que la Mission de vérification participerait également, à titre provisoire, au suivi et à la vérification de cet accord, et ce jusqu'au 9 janvier 2018<sup>220</sup>.

<sup>219</sup> Résolution 2366 (2017), troisième alinéa et par. 1 et 2. Voir aussi S/PRST/2017/18, sixième paragraphe.

<sup>220</sup> Résolution 2381 (2017), premier alinéa et par. 2.

**Séances : lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)**

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
<a href="#">S/PV.7609</a> 25 janvier 2016		Projet de résolution présenté par tous les membres du Conseil ( <a href="#">S/2016/67</a> )	Colombie <sup>d</sup>		Tous les membres du Conseil <sup>b</sup> , Colombie	Résolution <a href="#">2261 (2016)</a> 15-0-0
<a href="#">S/PV.7768</a> 13 septembre 2016		Projet de résolution présenté par tous les membres du Conseil ( <a href="#">S/2016/774</a> ) Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie ( <a href="#">S/2016/729</a> )	Colombie		Tous les membres du Conseil <sup>c</sup> , Colombie	Résolution <a href="#">2307 (2016)</a> 15-0-0
<a href="#">S/PV.7773</a> 21 septembre 2016			Colombie <sup>d</sup>		Secrétaire général, Colombie	
<a href="#">S/PV.7859</a> 11 janvier 2017	Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie ( <a href="#">S/2016/1095</a> )		Colombie	Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies en Colombie	Cinq membres du Conseil [Bolivie (État plurinational de), Italie, Suède, Ukraine, Uruguay], tous les invités	
<a href="#">S/PV.7916</a> 5 avril 2017	Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie ( <a href="#">S/2017/252</a> )		Colombie	Représentant spécial du Secrétaire général	Tous les membres du Conseil, tous les invités	
<a href="#">S/PV.7937</a> 11 mai 2017						<a href="#">S/PRST/2017/6</a>

**Première partie. Examen des questions relevant  
de la responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine  
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7995 30 juin 2017	Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie (S/2017/539)		Colombie	Représentant spécial du Secrétaire général	Quatre membres du Conseil [Bolivie (État plurinational de), Kazakhstan, Suède, Uruguay], tous les invités	
S/PV.7997 10 juillet 2017	Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie (S/2017/539)	Projet de résolution présenté par tous les membres du Conseil (S/2017/583)	Colombie <sup>a</sup>		Tous les membres du Conseil, Colombie	Résolution 2366 (2017) 15-0-0
S/PV.8041 11 septembre 2017	Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2017/745)		Colombie	Représentant spécial du Secrétaire général	Six membres du Conseil [Bolivie (État plurinational de), Fédération de Russie, Japon, Kazakhstan, Suède, Uruguay], tous les invités	
S/PV.8049 14 septembre 2017	Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2017/745)	Projet de résolution présenté par tous les membres du Conseil (S/2017/776)	Colombie		Sept membres du Conseil <sup>c</sup> , Colombie	Résolution 2377 (2017) 15-0-0
S/PV.8063 5 octobre 2017	Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Colombie (S/2017/801)  Lettre datée du 2 octobre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/830)	Projet de résolution présenté par le Royaume-Uni (S/2017/837)	Colombie		10 membres du Conseil <sup>d</sup> , Colombie	Résolution 2381 (2017) 15-0-0 S/PRST/2017/18

<sup>a</sup> La Colombie était représentée par sa ministre des relations extérieures.

<sup>b</sup> L'Uruguay était représenté par son ministre des relations extérieures.

<sup>c</sup> La Nouvelle-Zélande était représentée par son ministre des affaires étrangères.

<sup>d</sup> La Colombie était représentée par son président de la République.

<sup>e</sup> Bolivie (État plurinational de), États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Royaume-Uni, Sénégal et Uruguay.

<sup>f</sup> Bolivie (État plurinational de), Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Royaume-Uni, Suède, Ukraine et Uruguay.